

Technicien(ne) en installation de surveillance-intrusion

RNCP1265 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255s
Code(s) ROME	I1307
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien en installation de surveillance-intrusion installe des systèmes de surveillance destinés à protéger des locaux d'habitation ou professionnels contre des risques d'intrusion. Il assure la mise en service des différents équipements (détecteurs, caméras, sirènes, etc.) connectés sur une centrale, puis il forme les utilisateurs. Pour l'équipement de locaux d'habitation, le technicien définit l'emplacement des matériels nécessaires et les installe. Il règle et paramètre le système, puis effectue les tests afin d'assurer le fonctionnement répondant aux besoins du client. Il réalise également le dépannage des systèmes installés, sur sollicitation du client.

Dans le cadre d'installation en milieu professionnel, le technicien s'appuie sur le dossier d'exécution technique réalisé par le bureau d'études de sa société, et assure lui-même les travaux d'installation ou supervise techniquement les équipes de monteurs ou de sous-traitants. Il prend en charge les réglages et paramétrages des équipements, d'un niveau en général plus complexe que pour l'habitation. Il réalise les tests et participe avec son commercial ou son chargé d'affaires à la réception de l'installation par le client. Dans le cadre d'un contrat de service, il effectue la maintenance préventive et corrective des systèmes installés.

Le lieu de travail du technicien en installation de surveillance-intrusion se situe soit au sein de son entreprise pour tout ce qui concerne la gestion et les relations avec le bureau d'études, soit sur le site à surveiller pour ce qui concerne l'installation, l'encadrement des équipes, le suivi technique du chantier et la maintenance. Il travaille seul ou en petite équipe selon l'importance des chantiers. Ses horaires de travail peuvent varier en fonction des délais du chantier ou de l'urgence d'un dépannage à effectuer. Dans cette dernière activité, des astreintes de nuit ou de week-end sont à assurer régulièrement.

Le technicien peut également partir quelques jours en déplacement, sur un chantier éloigné. Il dispose fréquemment d'un véhicule de service ainsi que d'un moyen de communication portable.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. REALISER L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DU SYSTEME DE SURVEILLANCE-INTRUSION D'UNE HABITATION

Déterminer l'implantation des composants du système de surveillance-intrusion d'une habitation.

Installer les composants du système de surveillance-intrusion d'une habitation.

Mettre en service le système de surveillance-intrusion d'une habitation.

2. REALISER L'INSTALLATION, LE SUIVI TECHNIQUE DE CHANTIER ET LA MISE EN SERVICE DU SYSTEME DE SURVEILLANCE-INTRUSION DE LOCAUX PROFESSIONNELS

Installer les composants du système de surveillance-intrusion de locaux professionnels.

Régler les composants du système de surveillance-intrusion de locaux professionnels.
Mettre en service le système de surveillance-intrusion de locaux professionnels.
Préparer le chantier d'installation du système de surveillance-intrusion de locaux professionnels.
Contrôler le déroulement des travaux d'installation du système de surveillance-intrusion de locaux professionnels.

3. ASSURER LA MAINTENANCE CORRECTIVE DE SYSTEMES DE SURVEILLANCE-INTRUSION D'HABITATIONS

Réaliser une intervention de maintenance corrective sur le système de surveillance-intrusion d'une habitation.
Modifier le système de surveillance-intrusion d'une habitation.

4. ASSURER LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DE SYSTEMES DE SURVEILLANCE-INTRUSION DE LOCAUX PROFESSIONNELS

Réaliser une intervention de maintenance préventive d'un système de surveillance-intrusion de locaux professionnels.
planifier les interventions de maintenance d'un système de surveillance-intrusion de locaux professionnels.
Réaliser une intervention de maintenance corrective d'un système de surveillance-intrusion de locaux professionnels.
Modifier le système de surveillance-intrusion de locaux professionnels.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises d'électricité générale d'envergure nationale disposant d'un département intrusion. Entreprises locales d'électricité générale.
Entreprises spécialisées en surveillance intrusion.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien (ne) sécurité - alarme.
Technicien (ne) de maintenance des systèmes d'alarme et de sécurité.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 886 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (23 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles · tension 5/5 (Très élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 550
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	2 %

Familles professionnelles (FAP)

G1X75 — Techniciens et agents de maîtrise en assistance et support technique client et en installation et maintenance télécoms et courants faibles
M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP11467

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1265/>